

1 Conditions de vente et de livraison

1.1. Conclusion

Nos livraisons sont effectuées exclusivement sur la base des conditions ci-dessous. Les conditions du client sont expressément exclues et déclarées non applicables. Ces dernières ne nous engagent pas, même si nous devions ne pas les exclure lors de la conclusion du contrat. Les présentes conditions de vente et de livraison sont réputées acceptées au plus tard lors de la réception de la marchandise. Toutes les commandes confirmées sont dans tous les cas fermes et ne peuvent pas être annulées. Aucun envoi pour examen ni envoi d'échantillon n'est effectué. Les marchandises commandées ne sont pas reprises, celles-ci étant produites sur commande. Les réclamations suite à des erreurs de livraison ne sont acceptées que dans les 3 jours ouvrables suivant la réception de la marchandise.

1.2. Prix et délai de paiement

Nos prix sont systématiquement indiqués départ Teufen AR (Suisse). Ils sont nets, sans taxe sur la valeur ajoutée, impôts, redevances, taxes douanières, transport, emballage, assurance, mise en service et formation. Sous réserve d'ajustements des prix en fonction des fluctuations des taux de change, de modifications techniques, etc.

La retenue d'un paiement ou la déduction d'une contre-prestation n'est pas autorisée, sauf accord préalable de notre part.

En cas de non-respect du délai de paiement, nous nous réservons le droit de facturer des intérêts de retard conformes aux usages du marché à partir de la date de paiement.

1.3. Réserve de propriété

La marchandise reste la propriété intégrale de NUM jusqu'au paiement complet de toutes les redevances relatives à cette transaction.

1.4. Devoir d'information

Vous vous engagez à fournir à temps toutes les informations techniques nécessaires ainsi que toutes les dispositions légales et autres, applicables au lieu de destination de la marchandise, pour autant que ces informations soient importantes pour la réalisation de nos prestations et de nos livraisons.

1.5. Savoir-faire et logiciels sous licence

Le savoir-faire ainsi que les logiciels, supports de données et autres documents remis dans le cadre de nos prestations d'engineering ne peuvent, être utilisés, copiés, modifiés ou remis à des tiers que dans le cadre préalablement défini. Concernant l'utilisation ultérieure, tous les droits et les documents restent notre propriété ou celle de nos licenciés, même après une modification des logiciels et/ou du savoir-faire.

1.6. Discretion

Les deux parties, c'est-à-dire nous et vous, s'engagent à tout mettre en œuvre pour que les informations non accessibles au public ne soient ni divulguées, ni mises à disposition de tiers. Vous et nous sommes par contre autorisés à utiliser à d'autres fins les connaissances acquises dans le cadre des activités liées au traitement de l'affaire. Cette clause de discrétion est également valable pour nos et vos collaborateurs.

1.7. Délais

Seuls les délais confirmés par écrits sont déterminants.

En cas de demande de déplacement d'un délai, vous vous engagez à nous proposer un minimum 2 semaines avant le délai préalablement fixé un nouveau délai convenable pour exécuter nos obligations. Passé cette période, nous nous réservons le droit de facturer les coûts supplémentaires liés à ce déplacement de délai.

Une résiliation du contrat est possible uniquement si le nouveau délai que nous vous avons confirmé est inacceptable pour vous et que vous nous le communiquez par écrit dans les 3 jours suivant la confirmation de ce nouveau délai.

Le délai de livraison peut être prolongé de manière appropriée si le fournisseur doit arrêter ou réduire ses processus de production en raison d'une disponibilité insuffisante ou réduite de sources d'énergie (p. ex. gaz, électricité...) ou d'autres matières premières. Le fournisseur doit informer immédiatement le client d'une telle situation.

Tout droit du client envers le fournisseur à une indemnité de retard ou à la réparation de dommages directs ou indirects est exclu.

1.8. Contrôle de réception

Lorsque aucun contrôle de réception spécifique n'est convenu, vous vous engagez à contrôler vous-mêmes tous nos produits et prestations et, en particulier, à monter un élément de chaque sorte pour vérifier toutes les fonctions de l'ensemble avant d'utiliser ou de revendre les produits faisant l'objet de la livraison.

Sans avis de non-conformité de votre part dans un délai de quatre semaines après livraison, nous considérons les fonctions comme satisfaites et la livraison comme acceptée.

1.9. Garantie

Nous garantissons de mettre tout en œuvre pour que nos produits et prestations satisfassent aux exigences confirmées. De votre côté, vous devez toutefois également être conscients qu'une erreur peut toujours se produire, même en prenant toutes les précautions nécessaires lors du développement des logiciels et l'exécution des travaux d'engineering. En plus de l'assurance expresse de notre volonté de vous satisfaire, nous ne pouvons donc accorder aucune garantie formelle illimitée.

Ainsi, nos prestations de garantie consistent à corriger les propriétés qui ne correspondraient pas ce que nous avons confirmé et à réparer toute erreur résultant d'un manque de diligence de notre part. Sont par contre exclus de la garantie, les défauts et autres défaillances pour lesquels notre

responsabilité n'est pas engagée, comme cela est par exemple le cas lors d'une usure usuelle, d'un traitement inapproprié d'une maintenance déficiente, d'influences extérieures, d'interventions non autorisées de votre part ou de tiers, de sollicitations exagérées, de moyens inappropriés ou de conditions atmosphériques extrêmes.

La réalisation des prestations de garanties peut se faire à notre choix dans nos locaux ou au lieu d'utilisation de la machine. Le temps de travaux, d'attente ou de voyage, ainsi que les frais de démontage, montage, transport, emballage, déplacement et séjour sont à votre charge. Les pièces remplacées restent notre propriété.

1.10. Délai de garantie

Concernant les propriétés confirmées, le délai de garantie est

- d'un an après la mise en service pour les produits de notre propre fabrication, tels que les commandes CNC, les entraînements et les armoires de commande, mais au plus 18 mois après la livraison par NUM. Dans la mesure où NUM reçoit la carte de garantie dûment remplie dans un délai d'un mois à compter de la date de mise en service chez l'utilisateur final, le délai de garantie se prolonge d'une année supplémentaire, c'est-à-dire que la garantie matière s'élève alors à 2 ans à compter de la date de mise en service, mais à 30 mois au maximum à compter de la date de livraison par NUM. (La carte de garantie est réputée dûment signée dans la mesure où les cases colorées sont dotées des informations actuelles sur la machine !)
- conforme au délai de garantie des fournisseurs concernés pour les produits que nous achetons auprès de fournisseurs tiers, en particulier les télécommandes manuelles ou ordinateurs personnels, mais d'un an au moins à compter de la date de notre annonce de disponibilité de livraison.
- de trois mois à compter de la date de la livraison dans le cas de l'ingénierie et de logiciels développés par nos soins.
- pour les pièces de rechange pendant 1 an après leur livraison
- en cas de montage ultérieur de hardware, pour les pièces livrées pendant 1 an max. à partir de la date de livraison. Les post-équipements sans hardware n'ont aucun impact sur la garantie d'origine du système.
- dans le cas de réparations et de pièces de rechange, le délai de garantie est de 6 mois à compter de la date de livraison par NUM. De six mois après le remplacement d'une pièce défectueuse dans le cas d'un remplacement intervenant dans le cadre d'une intervention d'un technicien du service à la clientèle de NUM.

Pour le délai de garantie des pièces soumises à l'usure, nous mettons en équation une durée de service annuelle de 2.000 heures. Nous considérons que le respect de la spécification de la machine (voir manuel d'installation) est donné. La reconnaissance ou l'élimination d'un défaut n'interrompt pas les délais de garantie et de prescription.

1.11. Réductions de prix et dommages-intérêts

Nous vous accordons une réduction de prix si nous sommes dans l'incapacité d'éliminer un défaut. Il est également possible de résilier le contrat si le défaut est inadmissible pour vous.

En cas de faute grave dûment prouvée de notre part, nous nous engageons, en cas de retard ou de défaut, à verser des dommages-intérêts pour des dommages directs résultant de la mise en œuvre de nos produits. Le montant des dommages-intérêts ne peut toutefois en aucun cas dépasser le vingt pour cent de la valeur de la livraison retardée ou non conforme.

Concernant les autres dégâts matériels et lésions corporelles provoquées de façon prouvée par notre faute, notre responsabilité est engagée dans le cadre de notre assurance responsabilité civile. Toute autre prétention est exclue.

1.12. Responsabilités relatives à l'utilisation

Vous êtes seuls responsables en ce qui concerne le montage et l'utilisation de nos produits et de nos prestations ou de leur combinaison avec d'autres éléments. Vous vous engagez d'autre part à prendre toutes les précautions nécessaires et à tenir compte de tous les aspects relatifs à la sécurité.

Votre responsabilité englobe également la transmission d'informations sous une forme appropriée à l'utilisateur en ce qui concerne la sécurité, que ce soit sur le produit, sur l'emballage ou dans le mode d'emploi. Le recueil de telles informations est de votre responsabilité. Vous pouvez toutefois compter sur notre aide en cas de besoin.

1.13. Droit applicable et tribunal compétent

Le droit applicable est le droit Suisse. Lieu d'exécution du contrat et tribunal compétent : Teufen (Appenzell Rhodes-Extérieures), Suisse.